

BP COIFFURE

(Brevet Professionnel)

Durée de la formation

2 ans en contrat d'apprentissage avec un rythme de 2 jours par semaine au centre de formation sur 60 semaines.

Conditions d'admission et aptitudes

- Être titulaire du CAP Coiffure,
- Avoir entre 16 et 30 ans,
- Entretien de motivation et étude du dossier scolaire
- Avoir un maître d'apprentissage,
- Être ambitieux et professionnel

Et après ?

Débouchés :

Coiffeur salarié
Coiffeur à domicile
Manager d'un salon de coiffure
Gérant de son propre salon de coiffure
Responsable technique
Conseiller professionnel

Poursuites d'études :

Brevet de maîtrise
BTS Coiffure

Les objectifs

- + Le titulaire d'un BP Coiffure est un professionnel hautement qualifié qui exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans des entreprises de production et de distribution de produits capillaires, ...
- + Il maîtrise toutes les techniques de :
 - Coupe transformation,
 - Coloration-mèches,
 - Coiffure événementielle,
 - Défrisage,
 - Entretien pilo-facial,
- + Accueil : prise en charge et relation clientèle,
- + Conseils clientèle et valorisation des services
- + Il peut prendre en charge la gestion administrative et financière d'un salon et la gestion du personnel.

